

Communiqué n° 2/2022

Négociations salariales 2023 / Assemblée générale d'automne 2022

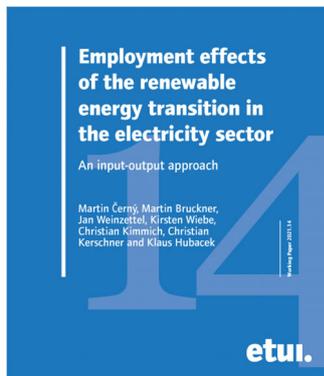


L'Assemblée générale d'automne 2022 de la FPE s'est tenue sur le Sântis avec l'organisation membre SAK. Après une longue discussion, les délégués ont voté pour que l'augmentation des prix à la consommation soit compensée par une **augmentation générale des salaires de CHF 270.- par travailleur**. Ce montant se base sur l'étude « Radar des salaires Electrosuisse » établie sur la base du salaire moyen dans la branche énergétique.

Pour compenser le renchérissement, les délégués revendiquent une **augmentation individuelle des salaires de 0,8 à 1,2%** en fonction de la capacité bénéficiaire des différentes entreprises. En raison du **renchérissement massif**, une **augmentation générale des salaires** pour tous les travailleurs venant s'ajouter aux ajustements salariaux individuels s'avère nécessaire afin d'éviter une augmentation réelle des salaires des travailleurs dans la branche énergétique. Sans une augmentation générale des salaires, le besoin d'ajustements structurels des salaires augmentera.

Dr Cuno Künzler fit ensuite une présentation sur le thème «Protection et promotion de la santé dans l'entreprise» qui fut suivie d'une discussion. Après l'Assemblée générale d'automne, une visite de l'infrastructure et des installations de communication sur le Sântis fut organisée par la commission du personnel SAK.

Effets de la transition énergétique sur l'emploi



L'étude du European Trade Unions Institute (ETUI) sur les effets sur l'emploi de la transition vers les énergies renouvelables dans le secteur de l'énergie d'ici 2050 prévoit un doublement de la main-d'œuvre et un besoin accru en travailleurs hautement et moyennement qualifiés.

Le plan européen REPowerEU vise à diversifier l'approvisionnement en gaz et, plus généralement, en énergie, à accélérer l'introduction du gaz issu de sources renouvelables pour le chauffage et la production d'électricité et à réaliser des économies d'énergie. Ces mesures ont pour but de réduire la demande de gaz russe de l'UE de 2/3 d'ici la fin 2022.

Un débat sur l'avenir du secteur électrique (c.-à-d. crise des prix de l'énergie, transition verte et numérique, emplois qualifiés) et un changement structurel équitable (organisation de la transition énergétique, main-d'œuvre qualifiée, personnel diversifié, respect des droits de l'homme) seront les thèmes abordés durant les trois prochaines séances du dialogue social européen à Bruxelles en 2023.

Alliance pour les économies d'énergie



Le comité directeur de la FPE a décidé en septembre de soutenir l'«Alliance pour les économies d'énergie» et ses mesures. Notre fédération a participé à l'assemblée constitutive de «Alliance pour les économies d'énergie» le 20 octobre 2022 et en est un membre fondateur. Il s'agit d'éviter une pénurie d'électricité imminente et d'approvisionner l'économie et la population en électricité en quantité suffisante. En tant que fédération, nous encourageons nos membres à soutenir les mesures d'efficacité spécifiques à la branche dans les domaines de l'électricité, du chauffage, de la chaleur, du refroidissement et de la ventilation.